

**RAPPORT ALTERNATIF DU
« COVCAS CENTER FOR LAW & CONFLICT RESOLUTION »
Soumis au
COMITE POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE
107ème session**

8-30 Août 2022

**À PROPOS DU RAPPORT
VALANT DIXIEME à DOUZIEME RAPPORTS PÉRIODIQUES
de L'AZERBAÏDJAN**

***Convention internationale sur l'élimination
de toutes les sortes de discrimination raciale***

ICERD

Première partie

Article premier

1- Dans la présente Convention, l'expression "discrimination raciale" vise toute distinction, exclusion restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique, qui a pour but ou pour effet de détruire ou de compromettre la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice, dans les conditions d'égalité, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le domaine politique, économique, social et culturel ou dans tout autre domaine de la vie publique.

COVCAS CENTER FOR LAW & CONFLICT RESOLUTION

Créée en 1991, Covcas Center for Law And Conflict Resolution est une association à but non lucratif de droit français relevant de la loi 1901. Son objet est de soutenir les principes, objet et actions des Nations Unies, en particulier dans le domaine de la résolution pacifique des conflits, la promotion des Droits humains et du Droit humanitaire, ainsi que la diffusion d'informations sur les questions relevant des droits de humains.

La publication, de 1991 à 2006, de « Covcas Bulletin », bimensuelle, puis mensuelle bilingue français-anglais, sur les conflits des nationalités au Caucase du Nord et du Sud s'adressait aux gouvernements, organisations intergouvernementales, organisations non gouvernementales, centres de recherche, médias, et universitaires. De plus, plusieurs études ad-hoc sur les conflits armés et les questions des minorités au Caucase ont été présentées aux organes de traité de l'ONU et au Conseil de l'Europe.

Enfin, par ses publications périodiques, Covcas Center diffuse des informations sur les principes des droits humains et des libertés fondamentales, en particulier sur les droits des minorités, l'Etat de droit et la résolution pacifique des conflits.

Contact : Hilda TCHOBOIAN

Présidente

hilda.tchoboian@gmail.com

INTRODUCTION

Dans son livre autobiographique « Jours caucasiens » (1947), l'écrivaine française d'origine azérie, Banine, de son vrai nom *Əsədullayeva Ümmülbanu Mirzə qızı*, (1905-1992), décrit ses jeux d'enfants préférés avec ses cousins, consistant à torturer une cousine, Tamara, coupable d'être issue d'un mariage mixte d'un oncle avec une arménienne. En pages 65-66 de « Jours caucasiens », elle décrit ces jeux de « *massacre arméniens, jeu que nous préférons à tout autre. Enivrés de passions racistes, nous immolions Tamara sur l'autel de nos haines ancestrales. D'abord, nous l'accusions arbitrairement d'assassinats de musulmans et la fusillions sur-le-champ, jusqu'à plusieurs fois consécutives pour renouveler le plaisir. Puis, lorsque nous étions bien saoulés de la vue de son sang, nous la ressuscitions pour les besoins de la cause afin de la massacrer cette fois-ci d'après toutes les règles de l'art. Nous la ligotions, la jetions par terre, lui coupions ensuite les membres, la langue, la tête; lui arrachions le cœur et les tripes que nous jetions aux chiens pour bien marquer notre mépris de sa chair arménienne.* »¹

Plus d'un siècle après ces jeux d'enfants décrit par l'écrivaine, il est regrettable de constater que le triste héritage de discriminations raciales visant l'Arménien en tant qu'individu, ainsi qu'en tant que collectivité, continue de s'exprimer dans presque toutes les sections de la société azerbaïdjanaise, soutenue et encouragée par la politique gouvernementale.

Dans son discours² lors de la parade de la victoire le 10 décembre 2020 à Baku, le Président turc Recep Tayyip Erdogan, venu célébrer avec son allié proche la victoire de l'Azerbaïdjan, a rendu hommage à deux personnages historiques tristement célèbres pour être à l'origine de l'extermination des Arméniens au début du XXe siècle : Enver Pacha, organisateur du génocide des Arméniens de 1915-1918, et à son frère, Nouri Pacha, auteur de massacres sanglants d'Arméniens en 1918 en Azerbaïdjan. Le Président Ilham Aliev a pour sa part menacé l'Arménie avec son projet de conquérir les territoires de l'Arménie d'aujourd'hui.

Ce rapport alternatif comporte deux parties :

- I- En première partie, il rappelle les études, enquêtes et rapports d'ONGs internationales, des Ombudsmen d'Arménie et de l'Artsakh (Haut-Karabagh)³ et des articles de presse qui ont documenté plusieurs catégories de violations des provisions de l'ICERD commises pendant et après la guerre déclenchée en septembre 2020 à l'encontre de la République arménienne auto-

¹ Extraits — pages 65 et 66 — de *Jours caucasiens — Autobiographie*, avant-propos d'Ernst Jünger, nouvelle édition, 1985, Gris Banal éditeur, Montpellier <https://www.monde-diplomatique.fr/1990/02/BANINE/42329>

² <https://lesobservateurs.ch/2020/12/17/un-defile-de-la-victoire-azero-turc-aux-accents-genocidaires/>

³ Final Observations of CEDAW on Azerbaijan CEDAW/C/AZE/CO/6, 04/07/2022, Art. 13,14

déterminée d'Artsakh (Haut-Karabagh) et de ses habitants. Il s'agit essentiellement des violations de l'ICERD, discours de haine systémique employé par plusieurs sections de la société azerbaïdjanaise, et en particulier par des personnalités politiques, des intellectuels, du monde culturel et sportif, mettant l'accent sur les officiels au plus haut sommet de l'Etat. Ces documents rapportent les manifestations de la politique de discrimination raciale de la part des autorités, des officiels, des personnalités et de la société à l'encontre des Arméniens du Haut-Karabagh et d'Arménie.

- II- En deuxième partie, ce rapport documente l'exportation de la discrimination raciale par l'Azerbaïdjan au-delà de ses frontières, visant individuellement et collectivement l'ensemble des personnes d'origine arménienne vivant, ou portant un nom à consonnance arménienne au monde, quels que soient leur citoyenneté et leur lieu de résidence. Le discours de haine, et les actes de discrimination anti-arménienne commis par des Azerbaïdjanais à l'étranger, incitation à la haine de l'Arménien auprès de groupes, de peuples et de pays étrangers par la distorsion des réalités historiques, la stigmatisation des personnes en raison de leur origine arménienne, ou de personnalités, institutions ou groupes étrangers en raison de leur soutien aux Arméniens, stigmatisation de la diaspora arménienne, est effectué à la fois par des officiels au sommet de l'Etat, que des artistes, des sportifs ou de simples citoyens azerbaïdjanais.

Préambule : Historique succincte du conflit de l'Artsakh (Haut-Karabagh)

Après la chute de l'URSS, l'Azerbaïdjan a commencé ouvertement une politique de déportations des Arméniens.¹ Des pogroms anti-arméniens ont été organisés dans plusieurs régions du pays, et à partir de 1990, le gouvernement a commencé l'éviction des Arméniens de la région de Shahumyan, au Nord de la région autonome du Haut-Karabagh. La résistance arménienne a fait évoluer la tentative de déportation des Arméniens en une guerre de grande envergure au printemps 1990. A la suite de l'éclatement de l'URSS, Le 10 décembre 1991, la République du Haut-Karabagh a été proclamée conformément aux résultats d'un référendum d'indépendance, tenu sous les bombardements de la capitale Stepanakert, et de plusieurs autres localités.

La première guerre déclenchée par l'Azerbaïdjan (1991-1994), achevée par une victoire arménienne, s'est conclue par un accord de cessez-le-feu tripartite, à savoir l'Arménie, le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan, signé à Bichkek avec la médiation de la Russie. A la suite de cet accord, un processus de négociations a commencé dans le cadre du Groupe de Minsk de l'OSCE, dans l'objectif de trouver une solution pacifique au conflit. Or, en pleine négociations sous l'égide du groupe de Minsk, le 27 septembre 2020, l'Azerbaïdjan a déclenché une guerre à grande échelle à l'encontre de la République auto-déterminée de l'Artsakh (Haut-Karabagh)⁴

⁴ War Crimes and The Genocidal Policy of Azerbaijan during the Second Artsakh War and THE International Reaction Nelly Minasyan PhD, Khachatur Abovyan Armenian State Pedagogical University https://www.academia.edu/50732354/WAR_CRIMES_AND_THE_GENOCIDAL_POLICY_OF_AZERBAIJAN_DURING_THE_SECOND_ARTSAKH_WAR_AND_THE_INTERNATIONAL_REACTION

Pendant les 44 jours de cette guerre, l'armée azerbaïdjanaise, avec l'armée turque et les Djihadistes mercenaires syriens⁵ transférés sur le terrain de la guerre avec l'aide des mouvements islamistes pro-turques du Nord de la Syrie, ont commis des crimes de guerre, telles que : L'utilisation des bombes à fragmentation, torture et traitements inhumains des militaires et des civils capturés.

⁵ <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/karabakh-macron-reclame-des-explications-a-la-turquie-et-interpelle-l-otan-20201002ps://video.lefigaro.fr/figaro/video/des-combattants-syriens-djihadistes-presents-au-karabakh-indique-macron/>

I- ÉTUDES, ENQUÊTES ET RAPPORTS D'ONGS, RAPPORTS DES OMBUDSMEN D'ARMÉNIE ET DE L'ARTSAKH (HAUT-KARABAGH), ARTICLES DE PRESSE DOCUMENTANT PLUSIEURS CATEGORIES DE VIOLATION DES PROVISIONS DE L'ICERD COMMISES PENDANT ET APRES LA GUERRE

a) L'utilisation des bombes à sous-munitions et des bombes incendiaires :

- Les bombes à sous-munitions :

Amnesty International a condamné l'utilisation de ces bombes par l'armée de l'Azerbaïdjan dans les bombardements de Stepanakert, la capitale du Haut-Karabagh⁶. Les bombes à sous-munitions sont des armes qui, par nature, frappent sans discrimination et infligent des souffrances à la population civile pendant des années après leur utilisation. Elles font l'objet d'une interdiction internationale aux termes d'un traité soutenu par plus de 100 États. L'Azerbaïdjan n'a pas signé la convention sur les armes à sous munitions.

- Les bombes incendiaires, à phosphore :

Les rapports des Défenseurs des Droits de l'Homme d'Arménie et d'Artsakh ont publié des rapports établissant l'utilisation des bombes incendiaires et de destruction massive à l'encontre des cibles civiles en Artsakh⁷. Ils ont également publié des photos des blessures des personnes exposées au phosphore⁸.

b) Les bombardements des cibles civiles :

Dès le premier jour de la guerre, l'armée azerbaïdjanaise a bombardé les cibles civiles, en visant particulièrement les infrastructures civiles dans tout le territoire de l'Artsakh. Parmi celles-ci, le Centre culturel de Shoushi, la cathédrale Saint Sauveur (« Ghazantsetchots ») de Shoushi (2 fois) le 8 octobre 2020 causant des blessures à 2 journalistes russes et à leur guide arménien. Le siège de la Compagnie d'électricité de Stepanakert, 10 jardins d'enfants, 61 écoles représentant 28% de l'ensemble des écoles de l'Artsakh. Les bombardements n'ont pas épargné les structures hospitalières militaires et civiles. Parmi tout peut citer le bombardement, le 14 octobre 2020 de l'Hôpital militaire de Martakert où se trouvaient également des civils, le bombardement par l'aviation azerbaïdjanaise le 28 octobre 2020 de la Maternité de

⁶ Haut Karabakh : Les civils sous le feu de bombes à sous munitions 7 octobre 2020

<https://www.amnesty.fr/controle-des-armes/actualites/haut-karabakh--les-civils-sous-le-feu-de-bombes-a>

⁷ On the Use of Incendiary Ammunition of Mass Destruction (Incendiary Weapon) Against Civilian Objects of Artsakh (Nagorno-Karabakh) by the Azerbaijani Armed Forces, the Human Rights Defender of Armenia and the Human Rights Defender of Artsakh, Yerevan , Stepanakert, November 2020, p. 4-38, <https://bit.ly/3xCU5ji> (10.01.2021)

⁸ On the Use of Incendiary Ammunition of Mass Destruction (Incendiary Weapon) Against Civilian Objects of Artsakh (Nagorno-Karabakh) by the Azerbaijani Armed Forces, the Human Rights Defender of Armenia and the Human Rights Defender of Artsakh, Yerevan , Stepanakert, November 2020, p. 15-16, <https://bit.ly/3xCU5ji> (10.01.2021)

Stepanakert. Quelques jours plus tard, la même structure hospitalière a été frappé par des missiles Smerch. ⁹

c) La torture et les traitements inhumains :

Parmi les nombreux témoignages, nous relevons ceux de Human Rights Watch¹⁰ rapportés, le 19 mars 2021, concernant les tortures, mauvais traitements et exécution sommaires par les forces armées de l'Azerbaïdjan des prisonniers de guerre arméniens, ainsi que des civils arrêtés. Les entretiens de HRW avec des prisonniers libérés ont apporté des preuves de longues séances de passages à tabac, la torture par l'utilisation de chocs électriques, des brûlures systématiques à l'allume-cigare sur le corps, d'abus physiques, le maintien des prisonniers dans des conditions humiliantes avec très peu d'eau voire pas de nourriture pendant les premiers jours. Une vingtaine de vidéos parues sur les réseaux sociaux, montrant des officiers azerbaïdjanais maltraiter des prisonniers de guerre, ont été examinées par HRW qui en a fait un rapport accablant.

Dans son rapport ad-hoc publié en septembre 2021, intitulé : « Responsibility of Azerbaijan for torture and inhuman treatment of Armenian Captives, Evidence Based Analysis, the 2020 Nagorno-Karabakh War »¹¹, le Défenseur des Droits de l'Homme d'Arménie met en cause la responsabilité de toute la hiérarchie de l'armée azerbaïdjanaise dans de graves violations du droit humanitaire international. P. 14 « Il y a également suffisamment de preuves pour conclure que les captifs arméniens ont été utilisés comme matériel de propagande par le gouvernement azerbaïdjanais. Ces actions illégales de propagande se sont réalisées avec la participation de personnalités politiques de haut rang, la Défenseuse des droits humains (Ombudswoman) et le chef de l'unité des prisonniers de guerre de l'armée azerbaïdjanaise. Entre leurs apparitions publiques, les prisonniers de guerre étaient abusés, battus et torturés ». Le rapport inclut des images et des vidéos captés sur les réseaux sociaux, montrant des scènes insoutenables de torture et de décapitation de civils aussi bien que de soldats. L'Azerbaïdjan viole l'article 6 de la Convention en raison de l'impunité qu'elle assure aux auteurs de ces actes de discrimination raciale.

d) La discrimination raciale à l'encontre des Arméniens en Azerbaïdjan et en Arménie :

Le discours de la haine anti-arménienne - Arménophobie

Il y a une documentation abondante sur les déclarations officielles des dirigeants de l'Azerbaïdjan nourrissant et explicitement encourageant la xénophobie anti-arménienne de la population. Au sommet de la hiérarchie des dirigeants, le Président Aliiev lui-même déclare régulièrement, depuis son accession au pouvoir, sa haine des Arméniens, exprimée par des menaces

⁹ (Nelly Minasyan « War Crimes and the Genocidal Policy of Azerbaijan During the Second Artsakh War and the International Reaction » PhD, Khachatur Abovyan Armenian State Pedagogical University https://www.academia.edu/50732354/WAR_CRIMES_AND_THE_GENOCIDAL_POLICY_OF_AZERBAIJAN_DURING_THE_SECOND_ARTSAKH_WAR_AND_THE_INTERNATIONAL_REACTION

¹⁰ <https://www.hrw.org/news/2021/03/19/azerbaijan-armenian-pows-abused-custody>

¹¹ <https://www.ombuds.am/images/files/8f33e8ccaac978faac7f4cf10442f835.pdf>

permanentes à leur rencontre, et depuis la fin de la dernière guerre, se satisfaisant de les avoir « chassé comme des chiens » pendant la guerre. Dans son rapport de septembre 2018 « Armenophobia in Azerbaijan, Organised Hate Speech & Animosity Towards Armenians » l'Ombudsman de la République de l'Artsakh (Haut-Karabagh), répertoriait des dizaines de déclarations relevant de la discrimination raciale et contenant des éléments flagrants de discours de la haine à l'encontre des Arméniens, en violation des points a,b,c,d de l'article 2, ainsi que du point c de l'article 4 de l'ICERD.

En voici quelques exemples :

« Si vous ne voulez pas mourir, alors sortez des terres azerbaïdjanaises (...) Nous devons et nous le faisons déjà, déclencher une lutte active contre l'Arménie. Nous l'avons isolé tous les projets internationaux et régionaux. »¹²
« Si l'Etat fasciste arménien ne renonce pas à ses sales actes, l'existence même de l'Etat arménien peut être compromise »¹³

Dans leur rapport public joint ad-hoc, intitulé « Organised Hate Speech and Animosity Towards Ethnic Armenians in Azerbaijan as Root Causes of Ethnically Based of Torture and Inhuman Treatment by Azerbaijani Armed Forces, September-November 2020 »¹⁴, et publié en Décembre 2020, l'Ombudsman de l'Artsakh et le Défenseur des Droits de l'Homme d'Arménie documentent 3 catégories de discours de la haine en Azerbaïdjan :

1. Discours de haine des autorités publiques, incluant les officiels de haut rang
2. Discours de haine des personnalités du monde culturel, sportif ou autres
3. Discours de haine à l'encontre des enfants arméniens

Dans la première catégorie, celle du discours de la haine des autorités publiques, on distingue les appels haineux du Président, des Ministres et des députés du Parlement, voire même les déclarations du Défenseur des Droits de l'Homme d'Azerbaïdjan. Les exemples cités conduisent les rapporteurs à considérer que le discours de la haine anti-arménienne répandu en Azerbaïdjan fait partie d'une politique délibérée organisée par l'Etat. « C'est la poursuite d'une politique d'Arménophobie et de discours généralisé de la haine à l'encontre des Arméniens de longue date, coordonnée et soutenue » par les autorités azerbaïdjanaises »¹⁵.

« L'Arménie garde des vaches et des porcs dans nos mosquées (...) Ce sont des fascistes, des vandales et des sauvages qui ont fait cela »¹⁶

Le Vice-Président du Parlement de l'Azerbaïdjan, Ziafat Asgarov, traite les Arméniens de « malades » qu'il faut traiter.

Elnur Aslanov, chef du département d'analyses politiques et d'informations de l'administration présidentielle, compare l'Arménie à une tumeur dans la région¹⁷.

¹² President.az, 10 April 2015, accessed February 10, 2018: <http://en.president.az/articles/14805>

¹³ <https://president.az/en/articles/view/12487>

¹⁴ <https://artsakhombuds.am/en/document/780>

¹⁵ https://artsakhombuds.am/en/document/780_p4

¹⁶ https://artsakhombuds.am/en/document/780_p4

¹⁷ “Эльнур Асланов: “Армения - Раковая Опухоль Южного Кавказа” - ОБНОВЛЕНО”, Day.az, 17 May 2013, accessed February 11, 2018: <https://news.day.az/politics/402615.html>

Enfin, le timbre postal émis à l'occasion de la victoire de l'Azerbaïdjan contre l'Artsakh (Haut-Karabagh) résume à lui seul la haine raciale à l'égard des Arméniens que l'administration et la direction politique du pays propage. Sur ce timbre, les Arméniens sont représentés comme des microbes qui ont infecté le pays, et dont les soldats azerbaïdjanais, masqués et habillés de vêtements blancs ou professionnels, auraient désinfectés le territoire par le biais de la guerre.¹⁸

Tous ces faits et déclarations prononcées par premier personnage de l'Azerbaïdjan, se posent en violation de l'alinéa a), b), c), e) de l'article 2 de l'ICERD. Ils portent atteinte également aux engagements de l'Azerbaïdjan stipulés dans l'article 4, alinéas a),b), et c).

Dans le chapitre du discours de haine des personnalités du monde culturel, médiatique, sportif ou autres, on retrouve l'appel au meurtre d'Arméniens, quels que soient leur âge et leur sexe, par le manager du club de football, Nurlan Ibrahimov : Nous devons tuer des Arméniens : peu importe si ce sont des femmes, des enfants, des personnes âgées. Nous devons tuer tous ceux que nous rencontrons et autant que nous le pouvons. Nous ne devons pas ressentir de regrets, nous ne devons pas ressentir de la pitié. Si nous ne les tuons pas, nos enfants seront tués » Il a par ailleurs confirmé et justifié le génocide des Arméniens par la Turquie.¹⁹

A noter le délire raciste du journal Modern.az dans cet article : " Les femmes arméniennes sont une bombe à retardement qui finira inévitablement par la mort. Les stratèges arméniens ont élaboré un plan pour éliminer les peuples turciques comme des unités singulières par la génétique et le mélange des sangs, qu'ils ont mis en application"²⁰

¹⁸ <https://www.calvertjournal.com/articles/show/12442/azerbaijan-stamps-nagorno-karabakh-war-anti-armenian-propaganda>

¹⁹ « UEFA announced Wednesday it has temporarily suspended a staff member of Azerbaijani club Qarabag for "racist and other discriminatory conduct" targeting Armenians. »
<https://www.worldfootball.net/news/n4230405/uefa-ban-qarabag-official-for-armenia-comments/>

²⁰ Modern.az, 5 August 2013, accessed February 14, 2018: <http://modern.az/articles/42613/1/>

II. EXPORTATION DU RACISME SYSTEMIQUE HORS DE L'AZERBAÏDJAN

Il y a un mouvement de mondialisation de la discrimination raciale véhiculée par les décisions et les actions du gouvernement, ainsi que par des personnalités azerbaïdjanaises à l'étranger. L'hostilité envers les Arméniens peut s'exprimer en tout lieu, et en tout temps, dès lors qu'un Azerbaïdjanais se trouve confronté à la présence d'Arméniens, voire même d'un nom à consonnance arménienne. En cela, le discours de haine et les décisions et politiques anti-arméniennes sortent du strict cadre du conflit du Haut-Karabagh qui oppose l'Arménie à l'Azerbaïdjan, et revêtent un caractère universel de racisme et de xénophobie, en violation des articles

.....

a) Le cas de Safarov :

Le cas emblématique de Ramil Safarov a précédé la dernière guerre. En février 2004, Safarov a décapité un officier arménien, Gurgen Margaryan dans son sommeil, de 16 coups de hache à Budapest, lors d'une formation dans le cadre du « Programme pour le partenariat pour la paix » de l'OTAN. Safarov a été reconnu coupable par un tribunal hongrois mais a ensuite été extradé vers l'Azerbaïdjan à condition qu'il y purge sa peine. Non seulement le gouvernement azerbaïdjanais n'a pas tenu compte de la condamnation de Safarov, mais il a été accueilli en héros pour le meurtre d'un Arménien ; il a reçu des arriérés de salaire, une promotion militaire, des cadeaux de valeur, des accords et la vénération de tous. Le pire pour ceux qui croient et travaillent dans le domaine des droits de l'homme, ce sont les commentaires inquiétants du médiateur azéri :

1. La Défenseur des droits de l'homme (médiatrice) de l'Azerbaïdjan, Elmira Suleymanova, a déclaré que Ramil Safarov devait devenir un modèle de patriotisme pour la jeunesse azerbaïdjanaise. Elle a également mentionné qu'il est devenu une autre preuve de l'humanisme du Président Ilham Aliyev, de son attention pour les citoyens azerbaïdjanais.
2. Novruz Mammadov, le chef du département des relations étrangères de l'administration présidentielle, a fait cette déclaration au lendemain de l'extradition de Safarov en Azerbaïdjan par la Hongrie "il est très touchant de voir que l'enfant de la Patrie, qui était jeté en prison parce qu'il avait défendu l'honneur de son pays, et la dignité du peuple », notant que "Le Président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a signé un ordre de pardon pour Ramil Safarov, aussitôt qu'il a foulé le sol de l'Azerbaïdjan. Le chef de l'Etat a une fois de plus pourvu qu'il est le président de chaque citoyen du pays."²¹

²¹ Saisi par l'Arménie, la Cour européenne des Droits de l'Homme a conclu dans l'affaire Makuchyan and Minasyan v. Azerbaïdjan et Hongrie 17247/13, ECHR 2020, que l'Azerbaïdjan a accordé l'impunité pour les

b) La haine de la diaspora arménienne considérée comme un Lobby :

La diaspora arménienne est également un phénomène qui constitue un point de fixation des élites azerbaïdjanaises : elle est considérée à la fois comme un danger pour l'Azerbaïdjan, et un modèle qu'il faut imiter.

Dans la présentation de son livre « La place de la "Diaspora" dans la politique nationale de l'Azerbaïdjan post-soviétique »²² en février 2010, le chercheur Bayram Balci, évoque la volonté du pouvoir azerbaïdjanais, dès l'indépendance, de transformer les communautés azéries disséminées dans le monde en groupes de pression, pour imiter le lobby arménien :

« Dès son accession à l'indépendance, l'Azerbaïdjan a jeté les bases d'une politique d'Etat en direction de toutes les communautés azéries disséminées à travers le monde afin de les inciter à s'organiser en groupes diasporiques (...) servir de relais dans sa politique étrangère future. Le discours - et la politique - envers ces populations varie selon le ayas d'installation de chaque groupe. Ainsi, au contraire des Azéris de Géorgie quelque peu oubliés par Bakou, les Azéris installés en Occident intéressent fortement Bakou qui rêve de les transformer en groupe de pression, en lobby, comparable au lobby arménien ».

Le discours du Président Aliyev concluant la conférence dédiée aux résultats de la troisième année de l'application du programme d'Etat sur Le développement socio-économique des régions de la République de l'Azerbaïdjan désigne ouvertement les Arméniens de la Diaspora, présentés sous le terme de « lobby » comme le principal ennemi de l'Azerbaïdjan : "Notre poids politique et le pouvoir économique grossissent. (...) Cependant, il y a des forces qui nous veulent du mal et qui ne nous aiment pas. (...) D'abord, nos principaux ennemis sont les Arméniens du monde entier, ainsi que les politiciens hypocrites, corrompus et qui vendent leurs services, qui sont sous leur influence"²³.

Mais au-delà des considérations sur la supposée "influence arménienne", la Diaspora arménienne, ainsi que les personnalités étrangères qui sont en rapport avec elle, sont considérées comme une émanation de Arméniens haïs et bannis en Azerbaïdjan. Novruz Mammadov, Deputy Head of Presidential Administration: "Using hypocrisy and flattering manners, the Armenians have created a position for themselves in all the countries. And from there, they are telling the Armenians at home, "Be stronger, be patriotic."

lors de la publication du dossier sur le Laundromat azerbaïdjanais portant sur l'utilisation d'un fonds de \$2,8 Milliards que l'élite de l'Azerbaïdjan a utilisé

crimes commis à l'encontre des victimes arméniennes et que les mesures prises par les autorités azerbaïdjanaises étaient motivées par des raisons raciales.

²² <https://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=article&no=12386>

²³ ("Ilham Aliyev's final speech at a conference dedicated to the outcomes of the third year of implementation of State Program on socio-economic development of regions of the Republic of Azerbaijan for 2009-2013", President.az, 28 February 2012, accessed February 10, 2018: <http://ru.president.az/articles/4400>

pour financer la corruption d'élus européens, le Président Aliev a attribué cette opération internationale au "Lobby arménien"²⁴.

Les critiques venant de pays tiers envers le régime en place en Azerbaïdjan sont souvent interprétées comme émanant de la diaspora arménienne. Ainsi, Elnur Aslanov, chef du département d'analyses politiques et d'information de l'administration présidentielle attribue une prévision des élections truquées par une organisation internationale au fait que le trésorier de l'association est d'origine arménienne : "The organisation, which reported two months ago that the presidential elections will be rigged in Azerbaijan, not only expresses its lack of seriousness and professionalism, but also points out the fact that it is fulfilling a specific order. It is not accidental that a number of Armenian Diaspora organisations act as partner of Human Rights House. An Armenian called Saro Saroyan is in charge of financial affairs at the secretariat of the organisation."

Un exemple de l'hostilité de l'Azerbaïdjan envers la diaspora arménienne s'est révélé lorsque le Président Aliev, condamnant le soutien de la municipalité de Marseille (France) aux Arméniens pendant la guerre, a invité la France à donner la ville à l'Arménie, avec l'assertion que « la moitié (de la ville de Marseille) est arménienne ».5/10/2020. ²⁵

c) Interdiction d'entrée de tout citoyen d'un pays tiers d'origine arménienne :

L'Azerbaïdjan refuse de laisser entrer sur son territoire toute personne d'origine arménienne, ou supposée comme telle, quels que soient la qualité de la personne, son lien avec l'Arménie et les Arméniens, sa nationalité et les raisons de son voyage en Azerbaïdjan. Ce faisant, l'Azerbaïdjan contrevient à l'article 5 alinéa i) de l'ICERD. Le livre Armenophobia in Azerbaijan d'Anzhela Elibegova & Armine Adibekyan énumère les méthodes employées par les autorités, ainsi que les cas des sportifs et journalistes de pays tiers qui se sont vus refuser l'entrée sur le territoire uniquement en raison de leurs origines ethniques, même lointaines²⁶.

Ces cas constituent une discrimination à l'encontre des visiteurs étrangers de l'Azerbaïdjan sur la base de leur ethnicité : l'entrée des personnes à consonance arménienne sur le territoire est interdite ; les voyageurs sont refoulés après de longues heures de tracasseries administrative.

- Un citoyen turc avec un nom à consonance arménienne s'est vu refuser l'entrée sur le territoire de l'Azerbaïdjan et renvoyé en Turquie. « Zafer Noyan, a 24-year-old resident of the Turkish city of Diarbekir, flew to Baku last week to compete in the 2014 European Armwrestling Championship along with other members of Turkey's national team »²⁷

²⁴ <https://asbarez.com/aliyev-blames-armenian-lobby-for-baku-laundromat-report-on-3-billion-slush-fund/>

²⁵ <https://www.laprovence.com/actu/en-direct/6135265/haut-karabakh-le-president-de-lazerbaïdjan-invite-la-france-a-donner-la-ville-de-marseille-a-larmenie-a-p>

²⁶ <https://stophatespeech.net/en/entry-ban-to-azerbajjan.html>

²⁷ <https://www.azatutyun.am/a/25404877.html>

- Une photo-journaliste de l'agence Bloomberg, Diana Markosyan, citoyenne des Etats- Unis et de la Fédération de Russie a été déportée à Istanbul en juin 2011. Le service de presse du Ministère des Affaires étrangères de la confirmé que la raison de son refoulement étaient bien son origine ethnique²⁸.

d) Exportation de la discrimination raciale dans le monde culturel international :

Dans son rapport sur l'Arménophobie en Azerbaïdjan, l'ombudsman de la République auto-déterminée d'Artsakh (Haut-Karabagh) analyse l'incompréhension qui saisit les officiels et personnalités azerbaïdjanais, lorsqu'ils constatent que leur idéologie arménophobe n'est pas partagée ailleurs dans le monde²⁹.

- 1) Autriche : Le ballet Gayane, dédié à l'artiste arménienne Gayane Khachatryan, prévoyait la participation de Mehman et Nariman Mardanovs, danseurs azerbaïdjanais, admis en leur temps à l'Europaballet St.Pölten à la demande personnelle du ministre de la Culture d'Azerbaïdjan. Toutefois, les Azerbaïdjanais ont refusé de participer au projet sous prétexte que l'artiste Gayane Khachatryan était arménienne. Peu après, le ministre autrichien de la culture est intervenu pour enquêter sur le scandale et a demandé aux danseurs azerbaïdjanais de quitter le pays. Les frères Mardanov ont déjà été renvoyés à Bakou³⁰.
- 2) Le même incident s'est produit en 2020, lorsque l'agence artistique de la soprano arménienne Ruzan Mantashyan a révélé l'éviction de la cantatrice du prestigieux gala d'ouverture du 15^e Semper Opera Ball peu avant la date prévue du 7 février 2020, à la suite du refus du chanteur azerbaïdjanais Yousif Eyvazov. Le scandale ayant éclaté dans le milieu des mélomanes et sur les réseaux sociaux, le ténor azerbaïdjanais a nié être à l'origine de ce refus, et le directeur du Semper Opera a réfuté cette révélation. Finalement, à la suite d'un compromis, la cantatrice arménienne a été réintégrée dans le programme de l'Opéra, mais le duo avec le chanteur azerbaïdjanais, prévu dans le contrat proposé, n'a pas eu lieu³¹.

²⁸ <https://stophatespeech.net/en/entry-ban-to-azerbaijan.html>

²⁹ <https://artsakhombuds.am/sites/default/files/2019-12/Armenophobia-in-Azerbaijan-1.00-Interactive-25.09.2018.pdf>

³⁰ Минкультуры Австрии вмешался в скандал с азербайджанскими танцорами армянофобами и их выдворили в Баку. Panorama.am. 30.06.2012. <https://panorama.am/ru/society/2012/06/30/gayane/>

³¹ <https://www.olyrix.com/articles/actu-des-artistes/3761/le-bal-de-lopera-de-dresde-victime-du-conflit-armenie-azerbaïdjan-article-actualite-lyrique-musique-2020-ruzan-mantashyan-soprano-yusif-eyvazov-tenor-semper-ball-semperoper-hans-joachim-frey>

e) Censure par l'UNESCO

- L'affaire de la censure par la directrice de l'UNESCO Irina Bokova de l'exposition intitulée « L'Art des Khatchkars » inaugurée le 15 juin 2011, dans les locaux de l'UNESCO portant des centaines de photographies sur une discipline spécifique à l'Art arménien, celle des Khatchkars (croix de pierre sculptées) est un exemple édifiant sur l'exportation de la politique anti-arménienne de l'Azerbaïdjan à l'étranger, notamment dans le domaine de la culture.

- Ce jour-là, sur ordre de la directrice Irina Bokova, le personnel de l'UNESCO a fait enlever toutes les légendes accompagnant les dizaines de photos grand-format représentant les monuments, sous prétexte qu'une partie des monuments montrés se trouvent sur les territoires actuels de l'Azerbaïdjan³².

- Lors de cet incident, la relation de Madame Bokova, alors directrice de l'UNESCO avec le scandale Laundromat Azerbaïdjan n'était pas encore connue.

Azrbaïdjani Laundromat : Dans le cadre de l'enquête par un groupe de médias internationales sur les opérations de blanchiment d'argent organisées par l'Azerbaïdjan, et servant à acheter les faveurs de politiciens et de hauts fonctionnaires occidentaux, on a pu constater l'action de plusieurs personnalités qui ont bénéficié de sommes importantes d'argent contre les faveurs et l'indulgence visant à couvrir les violations des droits humains fondamentaux par ce pays.

Le projet du Laundromat azerbaïdjanais fait partie du Global Anti-Corruption Consortium, une collaboration initiée par OCCRP et Transparency International.

L'ancienne directrice générale de l'UNESCO, Irina Bukova, a été nommément citée parmi les bénéficiaires de sommes importantes par l'Azerbaïdjan^{33 34 35}.

- Parmi les photographies de monuments exposés, on notait les dizaines de milliers de Khatchkars arméniens du Cimetière arménien de Djougha au Nakhitchevan, détruits par l'armée de l'Azerbaïdjan lors du dernier épisode du projet étatique de suppression des traces de la présence historique arménienne sur le territoire de l'Azerbaïdjan.

- La destruction des milliers de Khatchkars au cimetière arménien de Joulfa au Nakhitchevan avait été condamnée par une résolution du Parlement européen^{36 37}.

[https://www.olyrix.com/articles/actu-des-artistes/3798/ruzan-mantashyan-chantera-finalement-au-bal-de-dresde-
semper-opera-ball-dresden-semper-opernball](https://www.olyrix.com/articles/actu-des-artistes/3798/ruzan-mantashyan-chantera-finalement-au-bal-de-dresde-semper-opera-ball-dresden-semper-opernball)

³² <https://laregledujeu.org/2011/06/16/6136/paris-censure-a-lunesco/>

³³ <https://www.occrp.org/en/azerbaijanilaundromat/the-influence-machine>

³⁴ <https://www.occrp.org/en/azerbaijanilaundromat/>

³⁵ <https://www.france24.com/fr/20180423-conseil-europe-soupcon-corruption-profit-azerbaïdjan-caviargate>

³⁶ https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-6-2006-0069_FR.pdf?redirect

³⁷ <https://www.tert.am/en/news/2017/09/06/aliyev/2475354>

f) Génocide :

Le thème du génocide est sous-jacent dans le discours de haine en Azerbaïdjan. L'Arménophobie ambiante en Azerbaïdjan s'exprime par la négation de la réalité du génocide des Arméniens du début du siècle dernier dans l'Empire ottoman^{38 39}, et par l'élaboration de thèses inverses au prix de falsifications, présentant les Azerbaïdjanais comme des victimes d'un génocide perpétré par les Arméniens.

Plus encore, en exploitant le thème sensible du génocide des Juifs, les autorités azerbaïdjanaises tentent de convaincre l'opinion israélienne et celle de la diaspora juive d'un génocide que les Arméniens auraient commis en exterminant des Juifs de Montagne, une minorité vivant dans le Nord du pays. Le Vice-Président du Parlement, Ziafat Asgarov, nie le génocide des Arméniens.

"The so-called genocide is groundless from historical, legal or spiritual point of view. Simply, Armenians live with this fantasy and disease. The reason for this is their territorial claims against the neighbouring countries – Azerbaijan, Georgia, Turkey and even Russia, though it is Russia that is supporting Armenia."

g) Un monument du génocide à Quba (Guba) :

L'Azerbaïdjan tente de créer de l'animosité à l'égard des Arméniens en dehors de ses frontières en élaborant des thèses fantaisistes présentant les Arméniens comme les auteurs d'un « génocide » supposé de Musulmans, de Juifs et d'autres minorités ethniques locales.

1- En octobre 2020, durant la guerre de l'Artsakh, le site internet du Centre Culturel Laïc Juif (CCLJ) de Bruxelles (Belgique) a publié un article sur l'amitié entre Israël et l'Azerbaïdjan⁴⁰.

L'article faisait référence en particulier à un génocide qui serait commis en 1918 par les « nationalistes et les Bolchéviki arméniens » à l'encontre des Juifs de montagne, et qui aurait fait 60000 victimes juives à Quba, dans le nord du pays. Il informait que la Fondation Heydar Aliev avait créé un mémorial de ce génocide. Lorsque des responsables du Comité des Arméniens de Belgique ont demandé des documents attestant l'existence de ce génocide, incapable de trouver des éléments sérieux prouvant des crimes

³⁸ Benjamin Whitaker, UN Special Rapporteur on the Prevention and Punishment of the Crime of Genocide , 1985

<https://digitallibrary.un.org/search?f1=author&as=1&sf=title&so=a&rm=&m1=p&p1=UN.+Special+Rapporteur+on+Prevention+and+Punishment+of+the+Crime+of+Genocide&ln=fr>

³⁹ Pays reconnaissant le génocide des Arméniens (31 pays, dont les USA et la Russie) https://www.armenian-genocide.org/recognition_countries.html

⁴⁰ <https://www.cclj.be/actu/israel/querre-haut-karabakh-dilemmes-israel> Retiré du site du CCLJ

commis par les Arméniens à l'encontre des Juifs d'Azerbaïdjan, les responsables de l'association ont préféré retirer cet article de leur site.

Historique du monument de Quba

2- En avril 2007, lors de travaux de construction sur un chantier dans la ville de Quba (Guba), située à 180 KM au nord de Baku, un charnier d'ossements a été découvert. Le gouvernement de Baku a arrêté les travaux, et a fait envoyer une mission de l'Académie nationale des Sciences afin de faire des recherches sur l'identité de ces ossements. La mission, sans révéler de travaux scientifiques ni d'expertises, a rapidement conclu à un génocide commis par des Arméniens en 1918 à l'encontre des juifs.

3- Sur ordre du Président Aliev, la Fondation Heydar Aliev, présidée par l'épouse du Président, elle-même Vice-Présidente de l'Azerbaïdjan, Mehriban Alieva, a commencé en 2010 la construction d'un mémorial-musée du génocide, sur le modèle de Yad Vashem en Israël, achevée en 2014, et inauguré par le Président lui-même.

4- Aujourd'hui, les Israéliens et les personnes issues de la diaspora juive de pays tiers représentent 60% des visiteurs de ce mémorial.

5- Plusieurs scientifiques arméniens, comprenant entre autres des historiens, des généticiens, et des archéologues, ont fait officiellement appel à plusieurs reprises à l'Académie des Sciences de l'Azerbaïdjan proposant de constituer une commission scientifique mixte afin d'étudier scientifiquement la question, mais ils n'ont pas reçu de réponse à ces requêtes.

6- Avant la campagne visant à impliquer les organisations juives de la diaspora dans la manipulation politique, la version selon laquelle les restes trouvés appartenaient à des musulmans a été avancée. "Les recherches anthropologiques ont confirmé que ces personnes sont des musulmans", selon une source azerbaïdjanaise, a déclaré Maisa Rahimova, directrice de l'Institut d'archéologie et d'ethnographie de l'Académie nationale des sciences d'Azerbaïdjan. Elle a confirmé que la tombe trouvée était l'une des preuves des atrocités commises par les Arméniens à Quba en 1918". A ce propos, le docteur en histoire Asker Aliyev, qui a participé à l'expédition, témoigne que "parmi les nombreux crânes et ossements d'enfants, seuls 35 squelettes entiers ont été trouvés. Aucun cheveu, aucun vêtement ou reste de vêtement n'a été trouvé dans les puits." En d'autres termes, le membre azerbaïdjanais de l'expédition affirme qu'il n'existe aucun fait archéologique susceptible de fournir des preuves de l'appartenance religieuse particulière des personnes enterrées. Ainsi, la version des victimes musulmanes, dénuée de tout fondement archéologique, a été exprimée. Au fil du temps, cette hypothèse non prouvée a été adaptée à la version des victimes juives de Quba.

Ce rapport alternatif n'a pas pour objet de rétablir la vérité historique concernant le charnier de Quba. Cependant, les chiffres et les hypothèses qui varient selon les publics visés, la légèreté avec laquelle des hypothèses aussi graves qu'un génocide sont validées par des responsables politiques ou les institutions qui leur sont soumises, l'existence de nombreuses preuves qu'en 1918, non seulement les Arméniens ont eu des relations cordiales avec les Juifs dans la région, mais les preuves historiques existantes attestent que les Juifs de l'Europe de l'Est, de Russie et du Caucase ont massivement adhéré à l'Eglise apostolique arménienne pour échapper aux mesures antisémites de l'Empire russe.

CONCLUSION

Les menaces, le discours de haine institutionnalisée, l'essentialisation de l'Arménien où qu'il soit, quelle que soient sa citoyenneté et ses autres caractéristiques, additionnés aux crimes de guerre, les distorsions de la vérité historique par une narrative officielle ajoutée au lourd héritage de massacres répétés des habitants Arméniens sur tout le territoire, (Shoushi 1920, Soumgaït⁴¹, Kirovabad- Ganja 1988, Baku 1990, Maragha 1992), créent ensemble une situation susceptible de constituer les conditions préalables à un nettoyage ethnique en devenir.

RECOMMANDATIONS

1- Nous attirons l'attention du CERD sur la nécessité de considérer ces violations systématiques des provisions de l'ICERD par l'Azerbaïdjan, dans le cadre des signes précurseurs d'un nettoyage ethnique des Arméniens du Haut-Karabagh (Artsakh).

L'universitaire Alex Otieno écrit dans le chroniqueur UN du 2 janvier 2008 intitulé «Eliminating Racial Discrimination» *«Il est essentiel que la communauté internationale tienne désormais compte de la complexité des politiques raciales et de la manière dont elles alimentent les abus des droits de l'homme, notamment les actes de génocide et les crimes contre l'humanité, comme ceux commis au Darfour et l'esclavage en Mauritanie. »*

2- Nous recommandons au Comité de condamner la politique et la culture de discrimination endémique, systémique et systématique de l'Etat à l'encontre des Arméniens, tant en Azerbaïdjan qu'au Haut-Karabagh et à l'étranger, ainsi que les graves violations (notamment du droit à la vie et à l'intégrité physique et mentale, de la dignité des Arméniens et du droit à la paix) commises en conséquence directe de cette arménophobie officielle. Afin de mettre un terme immédiat à cette discrimination raciale et à ses manifestations de haine, des mesures concrètes doivent être prises, telles que, mais pas exclusivement, l'interdiction de toute politique d'Arménophobie de la part de l'Etat, la nécessité urgente de traduire en justice les auteurs des tortures, mauvais traitements et exécutions extrajudiciaires des prisonniers de guerre et des civils capturés pendant et après la dernière guerre, de libérer les prisonniers de guerre maintenus illégalement dans les prisons azerbaïdjanaises, de mettre fin aux déclarations officielles de haine contre les Arméniens, y compris de la part du Président de l'Azerbaïdjan, une nouvelle politique et des mesures de mise en œuvre pour éradiquer la discrimination raciale dans tous les domaines pertinents (éducation, culture, histoire, etc.) dans toutes les institutions de l'Etat et dans la société, tant en Azerbaïdjan qu'à l'étranger, dans les régions sous l'autorité ou l'influence de l'Azerbaïdjan.

⁴¹ Cf. La Tragédie de Soumgaït : un pogrom d'Arméniens en Union soviétique Ed. Seuil, Présentation Bernard Kouchner <https://www.seuil.com/ouvrage/la-tragedie-de-soumgait-un-pogrom-d-armeniens-en-union-sovietique-anonyme/9782020135795>

⁴² E-ISSN: 15643913 Eliminating racial discrimination Auteur: [Alex Otieno](#) Source: [UN Chronicle](#), [Volume 44](#), [Issue 3](#), janv. 2008, p. 16 – 17 DOI: <https://doi.org/10.18356/ede38028-en> Language: Anglais, Published online: 15 janv. 2008

